

e	"Alain CHOPIN" <alainchopin@yahoo.fr>	ajouter à mes contacts créer une alerte SMS
à	"FERRARIN Sylvie" <sylvie.ferrarin@ampmetropole.fr> ; "Patrice FOURNIER" <patrice.fournier@ampmetropole.fr>	
cc	"Guy SANTAMARIA" <g.santa@free.fr> ; "Christian PELLET" <chrpellet@orange.fr> ; "Marc MILLAUD" <liomillaud@free.fr>	
date	14/05/21 20:07	
objet	Traitement avis PPA "hors délais"	

[voir l'en-tête complet](#)

Bonjour Madame FERRARIN
 Bonjour Monsieur FOURNIER

Nous sommes précisément à une semaine de la clôture de l'enquête publique sur le PDU métropolitain.

Je viens vers vous pour vous réitérer la position de la commission quant au traitement des AVIS PPA qui vous sont parvenus HORS DELAIS.

Comme vous le savez , ces Avis non reçus dans les délais légaux sont réputés FAVORABLES et ne sont donc pas traités par la Commission.

La Commission a cependant consenti à ce que ces AVIS soient "mis sur table" pour la bonne information du public , tant en dossiers papier sur les 106 lieux d'enquête que sur le Registre Numérique.

Pour autant et pour qu'ils soient traités cette fois en tant que contributions dans le cadre de l'enquête publique, la commission avait estimé par équité entre toutes les PPA dont les avis sont parvenus hors délais, qu'il soit proposé au Maître d'ouvrage de recommander aux 5 PPA concernées: *Conseil Départemental 13, Ville de Marseille, Ville de Martigues, Ville d'Aix en Provence, Agglomération Arles Crau Camargues Montagnette* de saisir la commission pendant le temps de l'enquête sous forme de contribution (par courrier postal, mail, inscription sur registre numérique ou papier dans l'un des 106 lieux d'enquête).

A ce jour, seule la Ville de Marseille a effectivement saisi la Commission qui analysera donc ses observations et propositions (lettre datée du 12 mai avec PJ délibération oct 2020, reçue par courriel et sur RN).

Les autres avis PPA parvenus hors délais ne seront pas pris en considération par la commission, sauf à ce que ces avis, repris en intégralité ou modifiés, ne soient versés en tant que contributions durant l'enquête publique.

Merci d'accuser réception de ce mail et éventuellement de me renseigner sur vos démarches.

Bien à vous

Alain CHOPIN

Président de la Commission d'enquête PDU